

## Inauguration du pôle médico-social de Montesson (78)

La Fondation Léopold Bellan inaugure à Montesson (78), un pôle médico-social comprenant un Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) et un Établissement et service d'aide par le travail (Esat).

Ce dernier existait déjà mais a été totalement reconstruit à proximité de l'Ehpad pour offrir un cadre de vie professionnelle agréable aux 90 travailleurs handicapés. La proximité avec la résidence médicalisée pour personnes âgées permet aussi de développer de nouveaux ateliers comme l'entretien des locaux communs, la lingerie, la cuisine centrale ou encore la maintenance. Situé dans un cadre de verdure, dans le quartier résidentiel des Bordes et proche du centre hospitalier Théophile Roussel, l'Ehpad a accueilli ses premiers résidents le 28 août dernier. Habilité pour **100 %** de ses places à l'aide sociale, il comporte **84** lits médicalisés (dont **4** lits d'accueil temporaires et **14** lits pour personnes handicapées âgées). La résidence peut recevoir en toute sécurité dans deux unités protégées de 14 places chacune, des personnes atteintes de la maladie Alzheimer ou apparentée. Elle propose également 10 places



d'accueil jour pour des personnes âgées à partir de 60 ans atteintes de la maladie Alzheimer, qui ne peuvent plus vivre de manière autonome.

La structure – un bâtiment de 5 600 m<sup>2</sup> de 3 étages – propose uniquement des chambres individuelles dotées chacune de leur salle de bains. Quelques chambres sont communicantes afin d'accueillir des couples. Les résidents bénéficient des infrastructures nécessaires à leur bien-être : salles de restauration, climatisation dans les parties communes, terrasses, jardin, salons d'animation, salons de coiffure et d'esthétique, petite boutique, espace de balnéothérapie... Le maintien, voire l'amélioration de l'autonomie se décline dans l'organisation de la vie quotidienne : dans les unités de vie et dans les activités ; dans



## Inauguration du pôle médico-social de Montesson (78) / Paris, 19 avril 2019

■ les soins spécialisés, dispensés par un kinésithérapeute libéral ou la psychomotricienne aident à retrouver des fonctionnalités perdues ou oubliées et à maintenir les capacités résiduelles. L'établissement comporte en outre un pôle d'activités et de soins adaptés (Pasa), dont l'objectif est d'assurer une prise en charge au plus juste des résidents tout en stimulant l'autonomie, à l'intérieur d'un espace de vie sécurisé situé au rez-de-chaussée et donnant sur une terrasse et un jardin. Le recours à la télémédecine sera développé à compter de juillet 2019 grâce au projet porté par l'Hôpital de gériatrie Léopold Bellan.

La Fondation Léopold Bellan est présente sur le territoire montessonais depuis de très nombreuses années avec le Centre d'habitat de Montesson et le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) de Sartrouville, également rattachés au pôle médico-social et comportant une direction commune et des services administratifs et logistiques mutualisés. Ce pôle complète l'offre d'accompagnement de la Fondation dans le Département des Yvelines où elle gère également le Centre de Gérontologie Clinique de Magnanville (324 lits d'Ehpad, 180 places de Ssiad, 35 places d'Hôpital à Domicile, 1 Esat de 40 places), l'Ehpad et le Foyer d'accueil médicalisé de Septeuil et l'Ehpad de Mantes-la-Jolie.

La construction de ces deux établissements a duré 24 mois (1<sup>er</sup> août 2016 – 11 juillet 2018), et représente un investissement de 18,6 M€. L'opération a bénéficié du concours de la Région Ile-de-France, du Conseil Départemental des Yvelines, de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et de l'Agence Régio-

nale de Santé d'Ile-de-France, de la Ville de Montesson, du Centre Hospitalier Théophile Roussel. L'Ehpad dispose d'un budget annuel de 3,7 M€ dont 2,1 M€ pour l'hébergement, avec un prix de journée de 73,59 €, d'un forfait dépendance de 434 000 €, d'un forfait soins de 1,2 M€. A noter dans ce budget, l'enveloppe complémentaire de 200 000 € par an pour l'unité Personnes handicapées âgées financée à parts égales par le Conseil départemental et l'ARS Ile-de-France. ■

### Fiche technique Ehpad

- 84 lits (dont 4 d'hébergement temporaire et 14 lits pour personnes handicapées âgées) ;
- 10 places d'accueil de jour ;
- Deux unités Alzheimer sécurisées de 14 lits chacune ;
- Un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) de 14 places ;
- Habilité 100 % à l'aide sociale.

### Directrice

Carole Magistrali

✉ [carole.magistrali@fondationbellan.org](mailto:carole.magistrali@fondationbellan.org)

### À propos de la Fondation Léopold Bellan

La Fondation Léopold Bellan gère un réseau de 67 établissements et services implantés en Ile-de-France (75-77-78-91-92-93-94) ; dans les Hauts-de-France (60) et en Centre-Val-de-Loire (28, 37), soit plus de 4 000 lits et places et plus de 310 000 heures d'aide à domicile par an. Elle emploie 2 500 salariés et intervient auprès d'un large public :

- les très jeunes enfants ;
- les enfants, jeunes et adultes en situation de handicap mental, psychique ou sensoriel ;
- les enfants et jeunes en danger ou en difficulté sociale ;
- les malades ;
- les personnes âgées.

### Contact presse

Marie-Christine Robert, Secrétaire Générale

✉ [marie-christine.robert@fondationbellan.org](mailto:marie-christine.robert@fondationbellan.org)

**Fondation Léopold Bellan**

64, rue du Rocher – 75008 Paris  
[www.bellan.fr](http://www.bellan.fr)